

Recrute à temps complet

Un·e animateur·trice Prévention des déchets

Poste à pourvoir dès que possible

Présentation

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (Sud Ardèche - Vallée du Rhône) compte 22 300 habitants et une dynamique de projets reconnue. Elle assure la collecte des déchets (ordures ménagères et sélectif) en régie directe et la gestion de 3 déchetteries. Elle souhaite poursuivre et amplifier son action notamment dans le domaine de la gestion des déchets.

Missions

Placé·e sous la responsabilité de la responsable de pôle Environnement, Technique, et Déchets vous participerez à la définition et à la formalisation de la politique et des actions communautaires en matière de prévention des déchets et assurez l'animation et la gestion administrative, financière et technique du service.

Gestion de projet :

- Accompagner les élus (vice-président et commission) dans la définition des enjeux et actions à mettre en œuvre
- Animer et suivre les actions auprès des Communes, des habitants, et des agents de la Communauté de communes
- Etre force de proposition et d'innovation en matière de prévention des déchets,
- Préparer les réunions et les commissions,
- Assurer le partenariat avec les techniciens du syndicat de traitement (SYPP).
- Veiller à la coordination avec le PCAET

Gestion administrative :

- Réaliser les demandes de subvention, veiller aux appels à projets,
- Suivre et organiser une veille technique, réglementaire et environnementale,
- Participer à la rédaction des marchés publics,
- Mettre en place d'une fiscalité pour le service prévention et gestion des déchets
- Evaluer le programme du service de prévention / gestion des déchets

Communication :

- Contribuer à la réalisation des outils de communication du service, en lien avec le service communication,
- Planifier et organiser des actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire, en lien avec les Communes.

Profil recherché

- Vous possédez une formation supérieure (bac+2 minimum), ou une spécialisation (ou un intérêt fort) en gestion et traitement des déchets et/ou aménagement du territoire
- Vous êtes impérativement titulaire du Permis B
- Vous possédez une expérience justifiée et réussie d'au moins 1 an dans ces thématiques
- Vous possédez idéalement de l'expérience en gestion de projet

Compétences

- Vous possédez une bonne connaissance technique et juridique sur la gestion et le traitement des déchets,
- Vous savez rechercher des références et des contacts nécessaires,
- Vous avez l'esprit de synthèse et des qualités rédactionnelles avérées,
- Vous disposez d'un sens de la communication, et des relations avec les élus développés,
-

Alors rejoignez-nous !



Lieu de travail : 07350 – CRUAS



Organisation du temps de travail : 35 heures hebdomadaires, possibilité de 35h30-37h30-39h avec RTT

Contraintes particulières : Éventualité d'horaires tardifs dans le cadre de la participation à des réunions.

Rémunération : rémunération statutaire, selon le grade de recrutement (catégorie B de la Fonction Publique Territoriale) + régime indemnitaire + Prime annuelle sur objectifs

Nos avantages : Chèques déjeuners – Action sociale – Prévoyance avec participation financière employeur

Informations complémentaires



Pour postuler : adresser votre candidature faisant obligatoirement mention de vos prétentions salariales au plus tard le **18 septembre 2021** (lettre de motivation avec CV, copie du diplôme et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) par courrier, à l'attention de M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (10 avenue de la résistance 07350 CRUAS) ou par mail à recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Toute candidature incomplète ne sera pas prise en compte.

Renseignements complémentaires : Contacter Mme BROC Peggy, Responsable du Pôle Environnement, Technique et Déchets au 04 75 52 25 98 ou p.broc@ardecherhonecoiron.fr

Conditions de recrutement : Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également accéder à cet emploi par voie contractuelle. (Contrat pour une durée déterminée de 1 an, renouvelable une fois, conformément à l'article 3-2 de de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Connaitre le territoire



<https://vimeo.com/365032693>



<https://ardecherhonecoiron.fr/>